

Inondations 2018

Comment le département s'est relevé

15 octobre 2018 : des pluies diluviennes abîment l'Aude et dévastent plusieurs communes. L'inauguration du pont de Villegailhenc ce 17 décembre consacre 4 ans d'investissements et de solidarité exceptionnels.

Sommaire

André Viola se souvient
p.3

Une catastrophe une reconstruction en images
p.4-5

Villegailhenc : un pont pour un nouvel avenir
p.6

Michel Proust, un maire «soulagé»
p.7

Des chantiers tous azimuts
p.8-9

L'indispensable accompagnement des communes
p.10

Un outil déterminant : l'agence technique
p.11

Le Smmar rend ses droits à la nature
p.12

Pas de gestion du risque sans citoyens actifs
p.13

Un département à la nature contrariante
p.14

HÉLÈNE SANDRAGNÉ, PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AUDE

« Un plan de reconstruction de dimension considérable »

Conseillère départementale depuis 2015, présidente du Département depuis 2020, Hélène Sandragné pose son regard sur l'après octobre 2018. Retour sur son vécu personnel et son rôle de cheffe de l'exécutif départemental.



Comment avez-vous personnellement vécu les événements de 2018 ?

Vice-présidente en charge de l'autonomie, en 2018, je n'étais donc pas encore à la tête du Département. Rappelons que plusieurs Ehpad ont été inondés et certains évacués. Il y a eu une mobilisation fantastique des acteurs, avec des relogements immédiats, pour lesquels le Département a pris en charge certains coûts. À titre personnel : 1999 avait déjà été un drame, mais je n'étais pas encore en politique. 2018, j'étais sur le terrain. Ce fut d'une grande violence. J'ai encore des images terribles, notamment à Villegailhenc. Un décor de guerre, avec ses victimes. Éviter ça reste évidemment une préoccupation constante. Une vigilance de tous les instants.

Comment le département s'est-il relevé depuis 2018 ?

En fait le Département s'est relevé dès le 15 octobre ! Dans un formidable élan de solidarité, tous les Audois se sont immédiatement mobilisés en donnant du temps et de l'argent. Même mobilisation de toutes les collectivités,

à commencer par le conseil départemental et la majorité de ses services : le service des routes évidemment, les services sociaux et ceux d'accompagnement du territoire... La volonté du relèvement a été immédiate. Elle a été rapidement suivie par la mise en place d'un plan de reconstruction de dimension considérable. Il vient de s'achever avec l'ouverture du pont de Villegailhenc que nous inaugurons ce 17 décembre. Ce pont est le dernier ouvrage de toute une série de reconstructions. Au total, nous sommes sur un montant de 25 M€ ! La dévastation a été terrible... Cela, c'est le visible. Il facilite la résilience. Mais on ne doit

« DANS UN FORMIDABLE ÉLAN DE SOLIDARITÉ, TOUS LES AUDOIS SE SONT IMMÉDIATEMENT MOBILISÉS »

pas oublier pour autant toutes ces personnes qui ont souffert. Pour elles, le mot « résilience » se décline certainement d'une autre façon et prend un peu plus de temps. De même, il reste également des choses à faire dans certaines communes et le Département les accompagnera. Nous avons déjà participé à leur reconstruction.

Quels enseignements pour ce qui concerne la gestion de la nature ?

Il y a eu un temps où l'on a cru que l'on pouvait gérer la nature et notamment l'eau. Nous avons appris à réviser notre approche. D'ailleurs, sans un travail d'aménagements entrepris depuis les inondations de 1999, 2018 aurait sans doute été encore plus catastrophique. De la même façon, nous avons tiré un certain nombre de nouvelles leçons de 2018. Ce que cet épisode nous a surtout rappelé, c'est que l'on ne dompte pas la nature. Nous l'avions un peu oublié. Le Département, pour ce qui le concerne, envisage désormais autrement la gestion et les aménagements des cours d'eau, du fleuve, et la gestion de l'eau en général... Il faut tout d'abord s'attacher à redonner ses droits à la nature. Tous les acteurs ont tiré des leçons. Ainsi, nous redonnons le cours naturel aux rivières tout en élargissant les champs d'expansion. Nos services se sont évidemment emparés des enseignements de 2018 pour nos constructions, nos ouvrages d'art... L'illustration en est le pont de Villegailhenc, comme les trois autres ponts reconstruits.

Des enseignements également en terme d'organisation ?

Effectivement. De cet événement, nous avons appris que nous étions capables de nous unir et de travailler réellement ensemble. Les acteurs, et ils furent nombreux, ont eu la capacité à mettre

en œuvre un modèle cohérent qui a permis des prises de décisions partagées et rapides. C'est vraiment ça qui fait l'efficacité de l'organisation. Aujourd'hui nous sommes en capacité de dupliquer ce modèle. Toute une série de dispositifs ont été mis en œuvre permettant d'appréhender des situations avec un peu moins d'incertitude et d'insécurité, notamment dans le cas des inondations. Nous avons aussi de nouveaux outils d'information à disposition des décideurs et des citoyens : inforoute 11, les alertes Météo France, vigicrue... Même s'il ne s'agit pas d'une science exacte, cela met à disposition des décideurs et des citoyens des outils complémentaires qui leur permettent de réagir de manière plus réactive et appropriée. Toutefois, nous avons conscience que parfois il peut y avoir de la fragilité sur certains outils ; c'est pour cela que le conseil départemental aux côtés du Syndicat audois d'énergies et du numérique s'est fortement engagé sur la couverture numérique du département.

Pourrions-nous envisager une crise du type de celle de 2018 dans un contexte devenu très difficile ?

C'est une vraie préoccupation effectivement. Nous activerions ce qui a été activé précédemment, dont la solidarité au profit des communes audoises. Rappelons que l'enveloppe d'aides aux communes a « sacrifié » certains projets de communes audoises avec leur consentement. Ces communes-là ont accepté que l'on consacre l'enveloppe financière à la reconstruction. Le Département, lui, a fait des choix. Il ferait de même à l'avenir s'il nous arrivait une catastrophe... Mais, les choix seraient sans doute encore plus drastiques. En effet, nos finances ne sont pas extensibles donc forcément, lorsqu'on dépense - c'est une image - un million pour reconstruire une route ou un pont, c'est forcément un million qu'on ne met pas ailleurs. Et c'est parce que la solidarité départementale joue à plein que nous avons pu être aussi rapides et réactifs. Ce qui prime c'est la solidarité et nous savons la mettre en œuvre ! Quoi qu'il en soit, nous serions au rendez-vous si un tel scénario devait être vécu.

3 QUESTIONS À ANDRÉ VIOLA

« J'ai été très surpris par l'élan de solidarité »

André Viola fut président du conseil départemental de l'Aude de 2011 à 2020. Au petit matin du 15 octobre 2018, il a chaussé ses bottes et sillonné les terres audoises sinistrées. Du moins, là où il pouvait passer. Souvenirs douloureux mais aussi empreints de reconnaissance et d'une certaine fierté.

« L'Aude se reconstruit » : quel regard posez-vous sur cette reconstruction ?

J'ai été très surpris – dès le début – par l'élan de solidarité auquel on a assisté. En direction des particuliers en premier lieu. De nombreux Audois qui n'avaient pas été touchés par ce sinistre sont venus prêter main forte pour effacer rapidement les traces de ces inondations. Nous avons également reçu des soutiens importants – humains, techniques et financiers – de collectivités en provenance de toute la France. Ensuite, je constate que, pour ce qui relève des compétences directes du Département, finalement nous sommes allés assez vite pour permettre cette reconstruction. Certes, on souhaiterait toujours que cela aille plus vite, mais, au regard des dégâts, beaucoup fut fait dans des délais rapides. Ainsi, la circulation a été rendue assez rapidement sur la plupart des axes. Pour les « gros morceaux », ce fut plus compliqué mais nous arrivons au bout.

2018 a permis de tirer un grand nombre d'enseignements, peut-être plus qu'en 1999 ?

Oui et non. En 1999, sous l'impulsion du président Marcel Rainaud, a été créé le Smmar : Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières. Cet outil a permis de faire beaucoup, notamment un travail de fond sur la prévention, l'accompagnement des communes pour l'élaboration de leur plan communal de sauvegarde qui n'existait pas jusque-là et de nombreux chantiers dans le cadre du Programme d'actions de prévention des inondations. Bientôt débiteront d'autres actions dans le cadre d'une nouvelle phase de ce programme. Par rapport à 1999, l'événement de 2018 n'avait pas la même ampleur et il était plus concentré. Par ailleurs, il

s'est produit au cœur de la nuit. Il y a eu aussi d'autres épisodes d'intempéries. Alors... Petit à petit les dispositifs s'affinent. On apprend, on échange, on améliore, notamment les outils de prévention. En 2018, le point sensible fut celui de l'alerte météo. Depuis, en particulier pour Météo France, le sujet a été largement revu avec la mise en place des fameux niveaux vert, orange, rouge par territoire. Pour ce qui concerne les mobilisations d'urgence, hélas, nous avons déjà des expériences. Par contre, pour ce qui concerne la gestion après-crise, il est vrai que nous avons mis en place des dispositifs innovants, notamment en direction des collectivités pour les accompagner. La présidente de la Région, Carole Delga, m'avait donné carte blanche pour gérer les fonds régionaux pour être plus efficace, ce qui n'avait jamais eu lieu. Ces dispositifs, nous les avons modélisés.

Quatre ans plus tard, quelles images « flashes » vous restent-ils ?

Je me souviendrai toujours de cette longue, très longue attente, au centre opérationnel en préfecture pour pouvoir enfin bénéficier de l'intervention des hélicoptères. Il a fallu en effet attendre



le lever du jour. Moment angoissant, car des personnes réfugiées sur les toits ou sur des îlots inaccessibles attendaient un hélitreuillage. J'ai également souvent en tête mon passage à Villalier : la route était complètement coupée et l'on apercevait un camion dans un champ ; or, je savais qu'une personne qui se trouvait à bord d'un camion était portée disparue dans ce secteur. Image et moment terribles où l'on se dit : c'est peut-être là, c'est peut-être lui. Ce qui m'a aidé à faire une transition rapide à ce moment-là, c'est lorsque je suis retourné sur le terrain l'après-midi pour accompagner le Premier ministre : voir autant d'Audois présents immédiatement en renfort, cela a imposé une autre image forte. Un ressenti reconfortant et une fierté immense.

Des morts, des milliers de sinistrés, des millions de dégâts

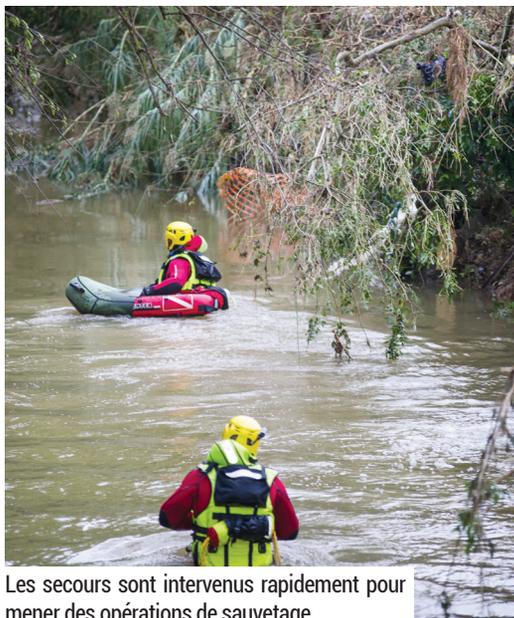
Dans la nuit du dimanche 14 au lundi 15 octobre 2018, un déluge s'abat brusquement sur les villages de la vallée de l'Orbiel, du Lauquet, de l'Orbiel, de l'est du Carcassonnais à la basse vallée de l'Aude. 20 à 30 litres d'eau au m² suivant les zones. 3 mois de pluie sur l'Aude en une nuit ! 15 personnes perdent la vie. 75 sont blessées. Plus d'un millier d'Audois sont évacués, dont 150 hélitreuillés. 200 gendarmes et 750 pompiers sont mobilisés dont 450 en provenance d'autres départements. 200 agents du service des routes oeuvrent à la sécurisation et à la réouverture des axes. Quelque 1000 km de routes touchées et une centaine de ponts impactés (dont 4 détruits). Soit 25 M€ de dégâts. 204 communes en état de catastrophe naturelle. Environ 30 000 sinistrés, soit plus de 220 M€ de biens matériels détruits.



Le déluge qui s'est abattu sur l'Aude la nuit du 14 au 15 octobre 2018 a coûté la vie à 15 personnes et fait d'innombrables dégâts.



Plus de 4 000 Audois ont été directement touchés par les inondations.



Les secours sont intervenus rapidement pour mener des opérations de sauvetage.



En l'espace d'un nuit, ce sont près de trois mois de pluie qui sont tombés sur le département, comme ici à Trèbes.



Les associations audoises sur le terrain pour venir en aide aux victimes des inondations.



Des centaines de maisons ont été rendues inhabitables, comme ici dans le Carcassonnais.



La destruction du pont de Villegailhenc, un symbole de cette nuit tragique .



Plus de 6 000 voitures détruites.



Édouard Philippe, alors Premier ministre, aux côtés d'André Viola pour constater les dégâts et témoigner de la solidarité nationale dans cette épreuve.



750 pompiers mobilisés pour secourir les victimes.



50 routes totalement coupées et 4 ponts détruits sur notre territoire après les intempéries.



204 communes audoises ont été placées en état de catastrophe naturelle après les inondations de 2018.

Un cœur pour le village

En 2018 Villegailhenc devint village martyr : 4 personnes décédées, plus de 400 maisons endommagées ou détruites, plusieurs bâtiments publics anéantis. Et un pont disparu !

Villegailhenc sans « son » pont depuis 4 ans et 2 mois ! La nuit du 15 octobre 2018, le Trapel, cours d'eau qui traverse le village où il conflue avec le Merdeau, s'est transformé en torrent en furie qui a emporté le vieux pont de pierre qui l'enjambait. Depuis, les habitants ont vécu avec un pont provisoire, dont il faut souligner qu'il a été installé moins d'un mois après la terrible inondation. Ce pont préfabriqué à charpente métallique type Bailey (42 m de long et 100 T) a vécu au rythme de la commune pendant un peu plus de trois ans. En fait, jusqu'au 11 janvier dernier, date à laquelle a débuté le chantier de reconstruction du pont définitif. Construction achevée

ces jours-ci.

Ce pont, sis sur la RD118, permet notamment de relier le Tarn à l'Aude. Les habitants des communes des contreforts de la Montagne Noire l'empruntent donc pour rallier Carcassonne et, éventuellement, l'A61. Il permet également de rejoindre rapidement la D620 direction le Narbonnais et l'Hérault par le Minervois. Plus qu'une artère : un cœur. Un cœur « d'avant 2018 » sans doute trop vieux, trop faible, trop petit pour supporter cet oedème monstrueux qu'était devenu le Trapel en trois heures : 291 m³/s. Soit des débits 5 fois supérieurs aux capacités d'écoulement dans le village. Comment n'aurait-on pas pu en tenir compte à l'heure d'envisager une greffe au-dessus de cette trachée capricieuse



qu'est le Trapel ? Mais il s'agissait bien plus que de réaliser une chirurgie esthétique. Ainsi, si le pont d'avant 2018 avait une ouverture de seulement 12 m, celui de 2022 affiche 48 m. Il se présente désormais sous les yeux des habitants sous la forme de deux travées longues de 24 m chacune, avec une pile plantée dans le lit majeur visant à soutenir un tablier d'un mètre d'épaisseur. « Avec une crue équivalente à celle de

2018, sous le tablier il restera encore 90 cm de passage libre », souligne le maire de Villegailhenc.

Notons que sur son dessus s'étire une chaussée de 6 m de large et un trottoir de 3 m côté amont et 1,40 m côté aval. Son coût global flirte les 3 M€, co-financé par le conseil départemental audois à hauteur de 800 000 €... et par un don exceptionnel de 400 000 € du Département de la Gironde !

Faire un pont... pour un bond

Ce pont symbolise à la fois la dimension douloureuse et destructrice de 2018 mais aussi une capacité à mobiliser des ressources humaines financières et techniques.

L'ouverture et l'inauguration du pont de Villegailhenc vont donc clore un épisode « très douloureux », selon l'expression de Tamara Rivel, conseillère départementale Carcassonne 2, vice-présidente du Département déléguée aux routes et mobilités. Un pont pour un bond vers l'avenir sans aucun doute. Car ce pont met enfin un terme définitif au pont provisoire installé quelques jours après la catastrophe. Ce trait tiré au-dessus du Trapel dessine une véritable ligne d'horizon.

« Oui, le pont de Villegailhenc est le plus emblématique car il symbolise cette volonté d'aller de l'avant et se reconstruire, concède Tamara Rivel. Mais cet épisode a meurtri énormément d'Audois. Aussi, ce souvenir ne doit pas être oublié et nous oblige à rester vigilants. »

Et de préciser : « Quatre ponts au total ont été reconstruits. Cet ouvrage est celui qui nous a demandé le plus d'études, de concertation avec les services de l'État, y compris l'Architecte des bâtiments de France. Sans oublier



des liens étroits avec le maire, Michel Proust. Nous avons eu un nombre exceptionnel de réunions de chantier. »

Un carnet détaillé d'information sur les différentes étapes du chantier a également été proposé à la population. Tamara Rivel rappelle ainsi que « des études techniques très poussées ont été réalisées pour obtenir une construction qui permette de supporter un niveau et une force de l'eau très importants. » N'oublions pas enfin que, pour construire le pont, il a également fallu détruire 4 maisons (les propriétaires ayant bénéficié du dispositif Barnier).

TÉMOIGNAGE

Christian Raynaud Conseiller départemental Vallée de l'Orbiel



« Le canton porte encore de nombreux stigmates des événements de 2018, notamment sur les communes basses dont Conques-sur-Orbiel et Villegailhenc. À ce moment là, j'étais maire de Villemoussau, où coule aussi le Trapel. Forcément, de mauvais souvenirs passent encore dans la tête. En particulier, la détresse des gens dont certains sont toujours impactés psychologiquement, matériellement et financièrement. Rappelons qu'il y a eu 15 morts. Et qu'un grand nombre de personnes a dû déménager. Globalement, tout le monde a fait preuve d'une solidarité et d'une force vraiment exceptionnelles. Oui, en 4 ans, beaucoup a été fait... même si cela peut paraître très long pour les habitants. Avec le soutien de l'État, un travail remarquable des collectivités territoriales a été fait pour reconstruire mais aussi pour la prévention afin de protéger au maximum les populations et les biens. C'est encore l'une des priorités du Département. L'Aude a su se relancer. Il y a toujours eu ici une force collective. »



Chiffres d'une reconstruction

- **18 septembre 2019**, le dernier bloc de pierre du pont détruit est enlevé.
- **2022** : plus de **10 mois de travaux**. **11 janvier 2022** dépose du pont provisoire ; **24 janvier**, début des travaux ; **21 juillet**, le tablier a été coulé.
- **48 m de long et 11 m de large**. Coût du pont : **3 M€**.
- **1,3 M€** pour la reconstruction des trois bâtiments public de la commune détruits (foyer, ateliers, maison citoyenne).
- Requalification urbaine : une première tranche (dite « jardin de loisirs ») pour **2,3 M€** ; montant global estimé entre **10 et 15 M€**.
- **38 maisons détruites** et départ de **200 habitants**, mais... **64 lots** pour des habitations à construire ont été ouverts. 10 ont trouvé preneurs. 24 sont commercialisés. 25 à 30 lots sont en cours d'instruction.
- En perspective : **10 000 m²** acquis par l'Établissement public foncier (EPF) pour la réalisation de 30 logements.
- **350 000 €** d'aides allouées à la population par Aude Solidarité.



INTERVIEW : MICHEL PROUST, MAIRE DE VILLEGAILHENC

« Ce pont symbolise un nouveau départ »

Avec l'ouverture à la circulation de son nouveau pont Villegailhenc ouvre une nouvelle page de son histoire.

À la réouverture du pont, c'est un ouf de soulagement que vous avez poussé ?

Ah oui... Et pas que le maire de Villegailhenc ! Ce pont symbolise un nouveau départ pour la commune. L'ensemble de la population revit. Voilà quasiment un an que les travaux ont débuté, sans parler de la longue période où nous avons dû composer avec un pont provisoire et une circulation alternée. Il fallait que cet ouvrage soit ouvert avant les fêtes de fin d'année, surtout pour nos commerçants qui ont subi inondations, Covid et absence du pont.

Resituez-nous ce pont pour comprendre son importance pour la commune ?

La population de la Montagne Noire passe par là et a l'habitude de s'arrêter chez les commerçants de

notre commune. La fermeture du pont les a donc fortement impactés. On travaille sur une indemnisation des commerces qui ont souffert. Quant à la vie quotidienne des administrés, selon leur lieu de résidence, on devait faire un détour par Conques-sur-Orbiel ou le cœur de village. Dans le village, on empruntait des rues de 3,50 m de large ; il a fallu installer des feux. Ce ne fut pas simple non plus pour les riverains.

La crue de 2008, hélas, ce ne fut pas que le pont ?

Un périmètre a été défini par l'État au sein duquel 38 maisons ont été définitivement effacées du paysage dont 32 dans le centre ancien. Sur 860 foyers, 430 ont eu de l'eau dans le rez-de-chaussée, dont 200 avec plus de 2 m d'eau dans la maison. Quant aux bâtiments publics :

le foyer, le bureau de la Poste, les ateliers municipaux... Tout a été ravagé. Tout a donc été démoli.

Qu'est-ce qui a été fait en 4 ans, hormis le pont ?

Le nouveau foyer qui sera mis à la disposition d'associations fort impatientes, les nouveaux ateliers municipaux et une maison citoyenne qui regroupera le poste de police, les permanences de la mission locale et de la maison des services au public dont la Poste... et le pont, seront inaugurés le même jour.

Que reste-t-il à faire ?

Une étude hydraulique arrive à son terme. Elle va proposer des travaux indispensables sur les cours d'eau en amont et en aval, à réaliser dans le cadre d'un programme d'aménagements entre 2024 et 2025

IL NOUS FAUT CONTINUER À ALLER DE L'AVANT.

avec le Smmar et le syndicat mixte Aude-centre. Nous avons recruté un cabinet d'architecture pour définir notre nouveau visage urbain. D'abord, en 2023 entre la mairie et le Trapel, puis, dans le vieux village en fonction de l'étude hydraulique. Cet événement restera évidemment dans la mémoire collective. Mais il nous faut continuer à aller de l'avant. Entre les deux derniers recensements, nous avons enregistré 130 permis de construire. Et des programmes sont en cours d'élaboration.

PRINCIPAUX TRAVAUX ROUTIERS APRÈS LES INONDATIONS DE 2018



Des chantiers et des investissements tous azimuts

Dès le 24 octobre 2018 un premier comité de pilotage s'est réuni pour inventorier les travaux d'urgence à réaliser sur l'ensemble du département. Depuis, les chantiers ont fleuri.

Pour lancer la reconstruction de l'Aude meurtrie, rapidement différents financements sont mis en place et le Département prévoit un programme de travaux à hauteur de 25 M€ TTC uniquement pour ses routes et ouvrages. 4 ans plus tard nous n'en sommes pas très loin. À cet égard, jetons un œil au récapitulatif comptable des dépenses réalisées de 2018 à 2022 dans le secteur des routes : 2018, 4,8 M€ de dépenses réglées ; 2019, 11,6 M€ ; 2020, 3,9 M€ ; 2021, 1,4 M€ ; 2022, 3,1 M€... Pour un total à plus de 24,4 M€ à ce jour. « À ce jour », car toutes les plaies ne sont pas encore effacées. Ainsi, un nouveau pont doit encore voir le jour sur la RD 112 entre le pont de l'Orbieu et le village de Lanet. Travaux en janvier 2023. Mais les routes et les ponts ne sont pas le seul domaine qui pèsent lourd. Pour l'aménagement des rivières, 9 M€ ont été nécessaires pour redonner un visage et un libre écoulement aux affluents de l'Aude, qui a, lui seul, bénéficié de 6,5 M€.

Pour l'aménagement des rivières, pour exemples : en novembre dernier, à Pennautier, se sont achevés des travaux sur le Fresquel pour lui rendre son lit historique naturel ; à Cuxac-d'Aude viennent d'être inaugurés le confortement des digues et des déversoirs.

D'autres part, des études hydrographiques ont été menées sur 8 secteurs sensibles. Ainsi, à Villegailhenc, cette étude va prochainement livrer son verdict dans le cadre du nouveau programme d'aménagement de protection contre les inondations. Cette opération permettra de financer un élargissement des cours d'eau et de lancer une recomposition urbaine. Dans le cadre de ce même programme, à Trèbes l'élargissement de l'Aude va permettre la création d'une promenade. Toujours à Trèbes, le Département devrait également apporter sa dîme pour la reconstruction de l'école et celle de l'Ehpad.

À Saint-Hilaire, une Maison de santé est déjà dans les tuyaux et plus de 200 000 € seront apportés par le Département.

À Conques-sur-Orbiel, si la reconstruction du groupe scolaire reste un sujet majeur, les travaux sur les berges et la plaine de l'Orbiel, la reconstruction du pont de Russec et la reprise de la voirie d'accès de la vallée du Rieu-Sec ont été menées avec le soutien notamment du Département.





Eric Ménassi

Rencontre avec des maires de la zone comprise entre Carcassonne et la Montagne Noire, la plus dévastée en 2018.

Jean-Régis Guichou, Couffoulens : « Plutôt que de rester animés par un esprit négatif, nous avons immédiatement voulu rebondir et redonner un nouvel élan à la commune. Nous avons retrouvé la confiance. Un projet de recomposition urbaine va être mené grâce à nos soutiens dont le Département. Dès 2023 nous devrions déclencher des travaux. Par ailleurs, un écoquartier devrait voir le jour sur les hauts du village, permettant de compenser en partie les départs d'habitants liés à l'épisode de 2018. »

Deux outils déterminants : une plateforme commune et l'ATD

L'appui aux communes est allé vite grâce à une certaine fluidité entre les intervenants.

En 2018, environ 500 km de voiries communales ont été fortement dégradés. Soit près de 33 M€ (HT) de dégâts. Pour les aider à financer la remise en état, l'accompagnement des communes revient à la fois à l'État, à la Région et au Département. Mais ce qui caractérise la gestion de cet accompagnement à la suite de ces événements de 2018, c'est l'installation d'une plateforme commune afin de gérer les dossiers techniques et administratifs de demande de subventions. Par ailleurs, les crédits régionaux ont été directement gérés par le Département. Cela a permis la mobilisation rapide des premières enveloppes. Au total, le Département a reçu 335 demandes de subventions pour un montant global de travaux de plus de 115 M€. Par ailleurs, le Département a épaulé financièrement

Paroles de maires

Eric Ménassi, Trèbes : « Tous les maires concernés se souviennent des désespoirs que cette funeste nuit a déclenchés. Mais dès le lendemain de cette terrible inondation, il y a eu une vraie union autour de ce territoire visant à le reconstruire, en tirant les enseignements du passé. Quand on traverse ce type de catastrophe, on ne peut pas en sortir tout seul. Un enjeu formidable ! Même si le temps peu parfois paraître long. »

Jean-Louis Carbonnel, Saint-Hilaire : « Une grande peur, telle est ma première pensée lorsque j'évoque octobre 2018. 231 maisons ont été touchées, soit les 3/4 du village. Bientôt va intervenir la destruction de 13 maisons et d'un ancien moulin. Effacer ces bâtisses permettra aux habitants de faire le deuil. L'autre sentiment fort, c'est la reconnaissance. Nous avons assisté à une solidarité exceptionnelle, notamment du Département et de l'État. Tout ce qui était urgent a pu être fait. Des travaux sur le Lauquet sont programmés en 2023. Mais nous devons sans doute attendre 2026 pour arriver au bout de tout. »

Michel Zoccarato, Villalier : « Notre obsession c'est que cela ne se reproduise plus. L'accompagnement pour nous reconstruire a été un bol d'oxygène. Une telle solidarité, nous n'en avions jamais vue. Nous avons pu réaliser de

nombreux travaux. Les différents services nous ont très bien aidés. »

Jean-Marie Jordy, Leuc : « Le traumatisme fut violent. Au plan psychologique, 2018 est toujours dans nos esprits. En ce qui concerne le matériel, les choses ont heureusement bien avancé. L'accompagnement du Département et la solidarité nationale ont été primordiaux. Un parking, des chemins et une route ont été rapidement refaits. Le Smmar est également intervenu et contribue à nous rassurer grâce à ses interventions au profit de la prévention et de la lutte contre la vulnérabilité aux inondations. »

TÉMOIGNAGE

Hervé Baro Vice-président délégué aux solidarités territoriales



« L'accompagnement des communes est pratiquement achevé. Il faut préciser qu'il implique l'État, la Région et le Département. Les enveloppes réservées – qui furent également largement abondées par la solidarité de collectivités hors département – sont quasiment toutes employées. Il ne reste que quelques opérations. Il s'agit d'interventions lourdes qui nécessitent des reconstructions : l'école de Conques-sur-Orbiel, qui a pris du retard ; la piscine de Trèbes, qui semble en bonne voie. Je ne parlerai pas ici d'un sujet bien différent, les trois Ehpad, de Saint-Hilaire, de Trèbes et de La Redorte. Les volumes de travaux sur les voiries et bâtiments communaux représentent environ 30 M€. Les opérations qui concernent l'eau et l'assainissement flirtent avec les 28 M€. La plupart des chantiers sont réalisés. Je n'évoque ici que les structures communales ; s'ajoutent les dossiers voirie départementale. Nous avons traités plus de 300 dossiers. Ils concernent moins de 300 communes puisque certaines ont fait l'objet de plusieurs interventions, mais cela reste tout de même considérable. Ainsi, l'épisode 2018 a effectivement concerné quasiment tout le département : il a impacté bien plus que là où se sont concentrés les plus gros dégâts. La collaboration avec l'État et la Région est désormais bien rodée. Nous avons des outils comme l'Agence technique départementale (ATD) qui nous permettent d'aller vite en aidant les communes pour le diagnostic, le chiffrage et le montage des dossiers. »

Conques-sur-Orbiel : le long chemin de la résilience

Conques-sur-Orbiel a pu effacer une grande partie des dégâts considérables. Le Département restera à ses côtés pour le plus gros dossier toujours en cours, l'école.

Conques-sur-Orbiel et ses 25 km² sont sillonnés par l'Orbiel, le Rieu Sec, les ruisseaux Trapel et de Vallouvière et par divers autres petits cours d'eau. Autant dire que la récurrence des inondations la commune la connaît. Mais heureusement toutes ne ressemblent pas à celle de 2018. « Cette catastrophe restera à jamais gravée dans ma mémoire. La solidarité également. Celle des particuliers comme celle de nos partenaires institutionnels, dont le Département », souligne Jean-François Juste, le maire de la commune.

Les routes départementales et la voirie communale, de petits ouvrages (ponts, ponceaux, passages à gué), les écoles, les lieux de restauration scolaire et de nombreux bâtiments ou sites de loisirs avaient été impactés par la crue. « La



réactivité de tous les services départementaux avait été impressionnante », indique Jean-François Juste. Ainsi dès avant la fin de l'année 2018, la D101A et la D201 ont été reprises. En 2019, ce fut la D38. Le pont de Russec et la vallée du Rieu Sec ont connu leurs chantiers en 2021. Grâce aux interventions du Smmar, des espaces ont été rendus à la rivière. La recomposition urbaine a été entamée par la création ou le déplacement de lieux récréatifs sur

des sites compatibles avec le risque inondations. « Heureusement, nous avons été aidés. Mais les conséquences de 2018 on les subira encore longtemps, signale le maire. Nous finirons les voiries à la mi-2023. Reste le gros dossier de la construction d'un groupe scolaire, d'un coût de 7 à 8 M€. L'architecte a été désigné. Le soutien du Département complétera un panel de subventions pour un financement à hauteur de 80 % ».

La mesure du soutien en chiffres

25 M€ les interventions du Département sur sa voirie pour rendre la libre circulation en toute sécurité sur les axes reliant ses communes

(plus de) 700 travaux du service des routes

17 collèges départementaux impactés

4 ponts détruits et reconstruits (Aragon, Salsigne, Verzeille, et Villegailhenc), mais une centaine au total endommagés

486 km de voirie communale endommagée et donc refaite

7 stations d'épuration et eaux usées reconstruites

50 communes ont bénéficié d'un prêt gracieux de matériel du parc départemental (parfois avec mise à disposition d'agents).

90 communes ont bénéficié du Fonds de solidarité (dons de collectivités non audoises)

154 communes aidées par l'Agence technique départementale pour le diagnostic de leurs dégâts

140 communes accompagnées pour la rédaction d'un nouveau Plan communal de sauvegarde (PCS)

INTERVIEW : LAURENT NAUDY, DIRECTEUR DE L'AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE DE L'AUDE

« Une situation clairement exceptionnelle »

ATD : sous ce sigle se cache un instrument technique devenu une « baguette presque magique » des communes. Depuis 2018, l'Agence technique départementale (ATD) constitue pour les communes audoises l'un des relais indispensables.



L'Agence technique a dû elle aussi s'adapter en 2018 ?

Tout à fait. Pour l'Agence technique départementale, 2018 fut clairement de l'exceptionnel ! Jusque-là nous n'étions pas dédiés à intervenir dans l'urgence. Nous avons rapidement été invités à participer au comité de suivi. Notre travail fut de recenser les communes qui avaient besoin d'aide. Il y en avait plus de 170 et nos quatre équipes de 2 agents en ont visités quasiment 150 en deux semaines. L'agence ne comptait alors que 3 agents ; aussi, d'autres départements nous ont offert des renforts. Les équipes étaient bien rincées. Cela nous a permis de réaliser rapidement

un état des lieux, de prendre de nombreuses photos, et enfin d'estimer les travaux. Ils l'ont été à hauteur de 34 M€. L'objectif étant de mobiliser le fonds de catastrophe naturelle en moins de deux mois. De 2019 à 2022, de nombreux travaux ont été engagés. Nous intervenons encore sur certains sites, dont Villegailhenc pour sa requalification urbaine et Conques-sur-Orbiel pour la construction de sa nouvelle école.

La vie normale de l'ATD c'est quoi ?

C'est l'accompagnement des communes, pour des projets à moyen ou long court : bâtiments, voirie, as-

sainissement, eau potable... Nous sommes un service administratif et technique au service des communes et intercommunalités dans le cadre d'une mutualisation départementale d'ingénierie. Une quasi régie, un bras opérationnel en maîtrise d'ouvrage pour exprimer les besoins, étudier leur faisabilité et déterminer les enveloppes financières. L'ATD intervient auprès de 384 communes adhérentes sur 433, 7 intercommunalités sur 8, 8 syndicats ou fédérations. Pour éviter qu'un épisode tel que nous l'avons connu en 2018 ne se renouvelle, nous avons mis en place une organisation particulière afin de pouvoir répondre à une situation exceptionnelle.

INTERVIEW : JEAN-MARIE AVERSENQ, DIRECTEUR DU SYNDICAT MIXTE DES MILIEUX AQUATIQUES ET DES RIVIÈRES (SMMAR)

« Il faut continuer à adapter notre territoire »

Le Smmar compte 30 agents. L'équipe, son directeur en tête, sillonne les cours d'eau du département à longueur de temps. Constater, nettoyer, remodeler, prévenir, éviter, sont les cinq fondamentaux de son action ces quatre dernières années. Le regard de Jean-Marie Aversenq, directeur du Smmar.

Quel fut le rôle du Smmar dans l'urgence puis à court et moyen terme ?

Le Smmar marche sur deux jambes : l'une historique qui est la prévention et la protection contre les inondations, et l'autre qui est la gestion de la ressource. L'appui du Smmar en direction des communes est multiple. Avec l'appui des syndicats de rivières, il a consisté à remettre en état les cours d'eau pour restituer le libre écoulement des eaux. Cela a également permis d'effacer rapidement de la vue des habitants un panorama évoquant leur traumatisme. Second volet : nous avons accompagné les communes dans l'élaboration de leurs nouveaux plans communaux de sauvegarde, PCS, outil de gestion de crise. 240 communes en étaient dotées avant 2018 ; il faut tous les

revoir pour prendre en compte les retours d'expérience et intégrer les consignes nouvelles y compris celles d'un Plan intercommunal de sauvegarde que nous avons « inventé » avant même la loi Matras de novembre 2021. Dernier volet : tout ce qui touche au diagnostic de réduction de vulnérabilité. Il s'agit d'une prestation financée à 100 % que l'on peut engager en zones inondables pour le compte des communes sur les bâtiments recevant du public ou pour des particuliers. Il permet de proposer des aménagements finançables à 80 % par l'État. Cette opération est venue en complément de deux autres : la délocalisation du bâti sinistré avec l'intervention de l'Établissement public foncier et la construction d'ouvrages, qui prend plus de temps.



Justement, quelles actions sur le long terme ?

Cela nous renvoie au Papi 3 : Programme d'action et prévention contre les inondations. Il se déclinera de 2023 à 2028. Une série de travaux sont envisagés : là où c'est possible, la construction d'ouvrages, notamment sur le Narbonnais ; reprise du lit de la rivière afin de dissiper la vitesse latérale de l'eau via de l'ouverture de champs d'expansion de crues. Car il y a deux façons de gérer le trop d'eau : le génie civil et les solutions

fondées sur la nature en travaillant avec la rivière et non plus contre.

Pourra-t-on éviter les inondations dramatiques ?

Le risque zéro n'existe pas. C'est pourquoi l'un des moyens pour sauver des vies, c'est de rendre chaque citoyen acteur de sa sécurité et d'assimiler une véritable culture du risque. Ce qui nous impose la poursuite d'actions de sensibilisation de tous les publics... Tout autant que de continuer à adapter notre territoire pour une réduction du risque.

« Réfléchir aux aménagements urbains et paysagers »

Le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de l'Aude, issu de la loi sur l'architecture de 1977, assure des missions d'intérêt public. Cet organisme au service des Audois est géré par un conseil d'administration. Le CAUE 11 a essentiellement pour mission le conseil aux collectivités ou aux particuliers à la fois sur l'architecture, l'environnement, les paysages et les énergies renouvelables. « Cet aspect pluridisciplinaire permet de faire des diagnostics globaux », souligne Marie-France Barthet, qui en est la

présidente depuis un an. En 2018 le CAUE a immédiatement eu pour mission d'effectuer des diagnostics auprès des communes sinistrées en collaboration avec le Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières et la Direction départementale des territoires et de la mer. Marie-France Barthet précise : « Après ces destructions massives, le CAUE est intervenu pour repenser globalement les territoires. Reconstruire ailleurs mais où ? Faire un atout des espaces dégagés et non pas une plaie. Dans une démarche totalement neutre, nous avons ac-



compagné les diagnostics, le choix des bureaux d'études et celui de la maîtrise d'œuvre ». Le CAUE a aussi engagé des actions de sensibilisation (conférences et fiche pratique sur la réhabilitation d'un logement après inondation). La présidente

signale : « Le CAUE a également co-produit le documentaire *Habiter les rives* qui aborde le sujet de fond : réfléchir aux aménagements urbains et paysagers adaptés au risque inondation. » caue11.fr

COLONEL JEAN-LUC BECCARI

« Le SDIS est en vigilance permanente »



Jusqu'à 750 pompiers ont été mobilisés sur le terrain des inondations de 2018 dont la moitié environ venus d'autres départements. Mais la mobilisation humaine et technique des interventions de secours aux personnes ne débute pas au pic de la crise.

Pour prendre en compte les risques majeurs dont ceux liés aux phénomènes atmosphériques, le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) dispose d'un protocole qui entre en action bien en amont des crises. Une boîte à outils préventive. « *Nous avons un suivi quotidien, confirme le colonel Jean-Luc Beccari, directeur du SDIS. Plusieurs fois par jour en effet nous recevons des éléments de Météo France et du service de prévision des crues.* » Veille permanente donc ! Dès les premières indications de l'arrivée de phénomènes pluvio-orageux intenses, des échanges se mettent en place. Ainsi, le Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières (Smmar) rejoint le suivi prévisionnel « *pour pouvoir préparer une anticipation et une éventuelle montée en puissance* ». Et, si la situation se dégrade, une cellule de veille s'installe rapidement à la préfecture pour faire remonter des avis croisés. Cette phase d'anticipation permet la mise en place de réponses graduées. Le colonel précise : « *Aux informations prévisionnelles, nous ajoutons d'autres facteurs, comme la configuration du territoire concerné, l'heure des épisodes pluvio-orageux, leurs durées et volumes...* » Ces éléments mis bout à bout peuvent imposer l'installation de groupes d'intervention polyvalents et spécialisés. Y compris des groupes extérieurs, comme en 2021. Des moyens importants peuvent donc être à tout moment alloués aux opérations. Car, de la veille, hélas, on peut vite passer à l'opérationnel, phase au cours de laquelle le dispositif déroule son scénario depuis la plateforme commune de réception des appels mais aussi au sein du centre opérationnel activé en préfecture.

Prévention = formation et information

« *Ces dernières années, un accent particulier a été mis sur la sensibilisation de tous les sapeurs pompiers aux phénomènes de ruissellement de pluies intenses, indique Jean-Luc Beccari. Nous avons lancé un programme de formation dans ce sens : formation Progression et sauvetage avec des moyens classiques ; formations de spécialistes dont des sauveteurs aquatiques mer et rivière ; formation aux techniques d'hélicoptère ; et journées de sensibilisation aux risques inondations. Par ailleurs, des lots de matériels complémentaires ont été mis à la disposition de toutes les casernes.* » Mais le colonel souhaite aussi insister : « *Tous ces outils et dispositifs ne peuvent pas se passer d'une véritable culture du risque acquise par le citoyen qui permet de consolider notre capacité à faire face à ces événements-là. Car, malheureusement, nous en aurons encore. Il faut donc que chacun prenne en compte sa propre sécurité et notamment que les consignes soient connues et respectées.* »

PORTRAIT D'OLIVIER MARTIN

Monsieur Risques

Coordinateur aux risques majeurs du département de l'Aude, Olivier Martin est présent sur tous les fronts sensibles. Pour prévenir et parfois guérir.



« **E**n fait, je suis rattaché à 50 % à la direction des Routes et Mobilités, et pour l'autre 50 % à la direction générale du Département », souligne l'ingénieur Olivier Martin, chimiste de formation qui a tout d'abord goûté à l'agriculture via sa filiation familiale. « *Mon rôle, c'est de prévoir le pire* », résume-t-il. Dès qu'il entre en fonction en 2014, Olivier Martin a vite découvert que ce ne serait pas une partie de plaisir. 2018 fut un sommet : épisode neigeux, attentat de Trèbes, pluie diluviennes et sécurisation du passage du Tour de France. Olivier Martin constate : « *Depuis 2014, j'ai ouvert beaucoup de champs : plan de gestion de tra-*

fic des autoroutes, attentats, gestion inter-services inondations, plans de continuité d'activités, formations, cellule logistique accueil des renforts extérieurs... ». Il ajoute : « *Depuis 2014, les événements se sont en fait enchaînés : Inondations en 2014, 2016, 2018, et 2020 deux fois, neige en 2018, attentat, gilets jaunes, Covid... mais aussi, la préparation de cinq passages du Tour de France et d'une Vuelta. A minima, une difficulté majeure par an à gérer.* » « *Gérer* » pour Olivier Martin signifie : installer une équipe de 10 personnes au centre de transfert d'appels 15 et 18 du Codis* afin de renseigner les secours, les forces de l'ordre et le grand public sur les conditions de circulation via la plateforme inforoute11.fr (site web de référence pour l'information routière) et un numéro dédié. « *En temps normal, la plateforme est alimentée par le service des Routes. En cas de crise majeure, mon équipe de gestion de crise prend la main, précise Olivier Martin. Cette équipe fait d'ailleurs trois exercices par an pour être parfaitement opérationnelle.* »

« **GARDER À L'ESPRIT QUE LES PRÉVISIONS NE SONT QUE DES PRÉVISIONS** »

Alerte crues et/ou inondations : les bons gestes et réflexes

Lors d'événements climatiques de forte ampleur et potentiellement dangereux, certains gestes essentiels doivent être observés. Les voici : Reportez l'ensemble de vos déplacements, à pied ou en voiture. N'allez pas chercher vos enfants à l'école ou à la crèche, ils y sont en sécurité. Restez ou rentrez à l'intérieur d'un bâtiment et montez en hauteur lorsque c'est possible. Coupez les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage (mais sans vous mettre en danger). N'utilisez pas votre voiture, qui n'est pas un espace sûr. Ne descendez pas dans les sous-sols ou les parkings souterrains. Éloignez-vous des cours d'eau, des berges et des ponts. Pour éviter la foudre, ne vous réfugiez pas sous un arbre. Restez informé et à l'écoute des consignes des secours et/ou de la mairie. Souciez-vous des personnes vulnérables et isolées mais contactez-les en privilégiant les SMS ou une application type WhatsApp.

*Codis : Centre opérationnel départemental incendies et secours

Un territoire soumis aux aléas de la météo

Les inondations sont l'un des risques majeurs susceptibles d'affecter l'Aude de manière récurrente. Lors d'un épisode méditerranéen ou cévenol, l'équivalent de plusieurs mois de précipitations peut tomber en quelques heures. 2018 a cumulé les phénomènes.



L'équivalent de 3 mois de pluie en quelques heures s'est abattu sur un petit secteur géographique audois dans la nuit du 14 au 15 octobre 2018 provoquant des inondations catastrophiques notamment consécutives à des crues que l'on n'avait pas vues depuis 1891 ! Cet événement météorologique de type « orage cévenol » a cumulé les facteurs aggravants. À l'origine : la rencontre de deux masses d'air. L'une froide venue du nord et l'autre chaude et humide provenant du sud-est ont formé une quasi dépression stationnaire sur le nord du Carcassonnais. Les cours d'eau ont rapidement débordé sur des terres déjà en partie gorgées d'eau par

des pluies des semaines précédentes, alors qu'à l'autre bout du département les vents marins empêchaient les eaux de l'Aude - et donc de ses affluents - de se déverser dans la Méditerranée. En 2018, le fleuve récepteur qu'est l'Aude a dépassé ses plus hauts niveaux historiques (crue d'octobre 1891) entre Trèbes et Canet-d'Aude. À l'origine des crues, des pluies intenses dans la nuit du dimanche 14 au lundi 15 octobre : plus de 200 mm observées au radar de Météo France sur un axe Trèbes - Cuxac Carbadès (Conques-sur-Orbiel 300 mm, Trèbes 295 mm, Cuxac-Carbadès 290 mm, Montoliu 250 mm, Arques 240 mm, Pui-laurens 215 mm, Arquette 211 mm).

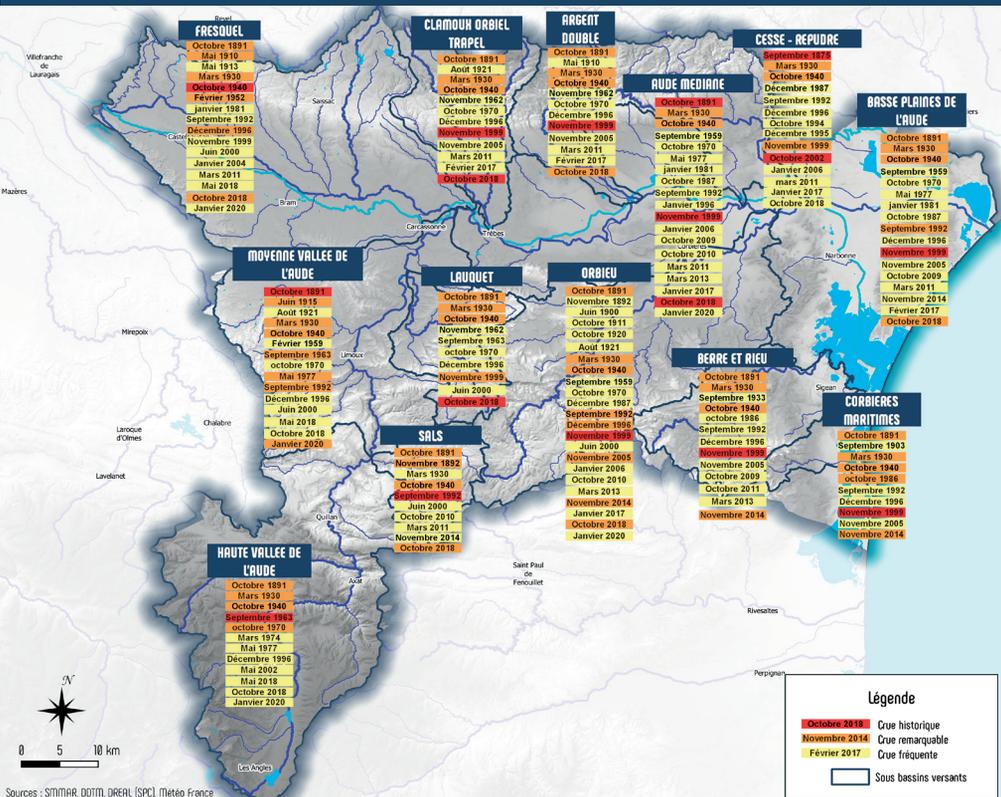
Selon Météo France, le département de l'Aude n'avait vu que 5 fois depuis 1958 (60 ans de mesure) un épisode pluvieux dépassant 200 mm en 1 jour au mois d'octobre. Toutefois, les stations de mesure audoises relèvent en moyenne une fois tous les quatre ans une telle quantité de pluie en un seul jour.

390 communes vulnérables aux risques inondation

La crue historique de référence sur le fleuve Aude est celle d'octobre 1891, où une hauteur de 7,96 m a été mesurée à la station de Carcassonne Pont-Vieux, sur le tronçon amont, et de 7,95 m à la station de Moussoulens,

sur le tronçon aval. Depuis des siècles et toujours plus au fil du temps, les territoires audois doivent composer avec les caprices et aléas de la météo et ses conséquences. Les inondations en particulier. D'autant que plusieurs mécanismes d'inondations menacent l'Aude : crue rapide d'un cours d'eau à la suite d'un épisode méditerranéen ou cévenol (1999 et 2018), ruissellement (2020), karsitique, submersion marine, mais aussi rupture d'un barrage ou d'une digue ! Sur 433 communes audoises, 390 sont reconnues comme vulnérables au risque inondation. Soit 40 % de la population, 41 % des logements et plus de la moitié des emplois.

Périmètre du SMMAR des bassins versants de l'Aude, Berre et Rieu
Historique des crues principales sur la période récente



Nouveaux épisodes en 2020 et 2021

Tempête Gloria du 20 au 24 janvier 2020 : 89 communes classées en état de catastrophe naturelle et 221 ont vu un arrêté de calamité agricole. Essentiellement concentrée sur la Haute Vallée, Gloria a occasionné 6,5 M€ de dégâts sur le réseau routier, conséquences de crues et / ou ruissellements. Soit une centaine d'interventions. Le parcours des cours d'eaux impactés a nécessité près de 300 000 € de travaux.

10 et 11 mai 2020 : d'importantes précipitations entraînent des inondations et coulées de boue dans l'ouest audois. 28 communes ont été classées en état de catastrophe naturelle. À Pezens, le Fresquel dépasse le niveau des inondations d'octobre 1891. 2 ans de travaux viennent de s'achever pour lui rendre son lit historique et naturel.

9 septembre 2021 : pluies diluviennes sur la Piège et crue de l'Albane. 6 communes touchées et aidées.

Sources : SMMAR, DDTM, DREAL, (SPC), Météo France
Réalisation : SMMAR, décembre 2022

Des dons et initiatives

L'Aude sinistrée de 2018 a reçu l'expression de la solidarité d'un grand nombre d'Audois mais aussi de la France entière ou encore de l'étranger. Elle a pu prendre diverses formes. Ainsi, un spectacle organisé par le groupe La Dépêche du Midi a permis de recueillir quelque 30 000 €. D'autres entreprises ont répondu à l'appel : EDF, GDF, Suez... Le Crédit Agricole qui a fait un chèque de 300 000 €. La Région Nord-Pas-de-Calais a fait voter une aide 50 000 €.

L'ancien international de rugby Jean-Pierre Rives, devenu sculpteur reconnu, a offert une œuvre monumentale. Celle-ci, un nœud de métal qui évoque par ces liens la solidarité, a été installée à Carcassonne sur le campus du conservatoire de musique.

Les vigneron, dont on savait déjà qu'ils avaient du cœur, grâce notamment à leur fameux engagement au profit des Restos du cœur à Ouveillan, ont édité une cuvée solidaire : 6 000 bouteilles d'un cru Minervois 2015 ont été vendues au prix de 8 €.

Des libraires et bibliothèques se sont également mobilisés pour rendre à l'Aude un peu de ce que certaines de ses communes avaient perdu. En effet, sept bibliothèques communales ont été sinistrées. Deux ont même été totalement détruites : à Villegailhenc et Saint-Hilaire. Citou pour la médiathèque de Conques-sur-Orbiel. Les bibliothèques départementales du Gers, de la Haute-Garonne, de Ramonville, Azille, Port-La-Nouvelle, ont organisé des collectes de dons d'ouvrages. Des libraires, des éditeurs, et même des auteurs, ont participé à des récoltes de livres.

INTERVIEW : SUZANNE DELON

1 500 h de bénévolat pour gérer les dossiers

Aude Solidarité a été créée en 1989. Sinistrée en 1992 à Couiza, Suzanne Delon a accepté à l'heure de sa retraite en 2017 de prendre le relais de Daniel Vidal au titre de trésorière de l'association.



Aude Solidarité a eu un rôle majeur lors du sinistre de 2018 ?

En 2018, l'association a, en quelque sorte, fait beaucoup plus de travail car nous avons eu beaucoup plus de dons ! Nous avons eu 3181 dons pour un montant total de 2 141 11 € : des particuliers, des collectivités, mais aussi des entreprises. Il faut croire que nous avons une reconnaissance nationale puisque dès le 17 octobre un chèque de Paris nous parvenait. Nous avons reçu des dons de toute la France et même de l'étranger.

Nous envoyons un appel à dons à toutes les communes audoises, intercommunalités et autres relais. Nous adressons systématiquement une lettre de remerciements à tous les donateurs.

Comment sont examinés les demandes d'aides ?

Lorsque nous recevons un euro, on le reverse intégralement aux sinistrés. Aude Solidarité n'a pas de frais de gestion. Nous ne sommes pas des assureurs ; nous venons en complément évidemment. Nous avons travaillé avec la collaboration du service des solidarités du Département dont les travailleurs sociaux étaient en relais sur le terrain pour accueillir les sinistrés

afin de remplir un dossier. La commission examinant les dossiers s'est réunie 213 fois : deux fois par semaine en octobre puis trois fois en novembre et décembre. 1 800 demandes d'aides ont été instruites. 349 000 € d'aides sont allés à des habitants de Villegailhenc, 323 000 € à ceux de Trèbes... Les dossiers ont été lus un par un. Un travail énorme, car très sérieux et pointu. Nous avons mis en place des grilles de répartition. Exemples : perte d'une voiture, aide d'un montant de 2 000 € ; mobilier détruit, 800 €...

Un travail à plein temps durant plusieurs mois ?

Complètement. À titre d'illustration, mon amie Pascale Falcou et moi avons consacré quelque 1 500 heures de bénévolat chacune à la gestion des dossiers. Dès le lendemain des inondations, je me suis rendue au conseil départemental où se trouve notre siège. Je ne l'ai presque plus quitté durant des semaines. Je comprend mieux mon mari Robert lorsqu'il a

LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES AIDES S'EST RÉUNIE 213 FOIS. 1 800 DOSSIERS ONT ÉTÉ INSTRUITS.

décidé de m'épauler à l'association comme secrétaire en me disant : « Au moins, comme ça, je te verrai un peu... » (NDLR : rires).

L'association au départ a été créée pour soutenir les Restos du cœur. L'Aude a ensuite subi les intempéries de 1992 et, surtout, celles de 1999. L'association a ainsi trouvé sa vocation première : venir en aide aux sinistrés des catastrophes naturelles sur le département comme sur le territoire national. Avec la guerre en Ukraine, elle vient de changer ses statuts pour pouvoir intervenir au profit des sinistrés de conflits.





GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LAISSER VOTRE VOITURE PEUT VOUS SAUVER LA VIE !

**AYONS
LES BONS
RÉFLEXES**



pluie-inondation.gouv.fr

Les inondations tuent.

En cas de pluies intenses,
reportez tous vos déplacements,
à pied ou en voiture.



VIGICRUES

